

Intervention de Louis MAPOU, Président du 17^e Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
Vendredi 17 septembre 2021

Seul le prononcé fait foi.

Chers concitoyens de notre pays,

Depuis hier, sept nouvelles personnes sont décédées du Covid-19.

En une semaine, ce sont déjà 14 familles qui sont dans la peine et auxquelles j'adresse en mon nom et au nom de tous les membres du 17^e gouvernement nos plus sincères et profondes condoléances.

La plupart de ces disparus avaient plus de 50 ans. Ils n'étaient pas vaccinés et présentaient diverses comorbidités. Ils sont originaires de beaucoup de communes de notre pays. Le plus jeune d'entre eux avait 48 ans, ce qui montre que personne n'est à l'abri du virus désormais en Nouvelle-Calédonie.

À l'heure actuelle, huit patients sont guéris du Covid-19.

29 patients sont en réanimation. La grande majorité n'est pas vaccinée. La contagion progresse d'heure en heure depuis le 6 septembre. Depuis 10 heures, 2 886 de cas de Covid-19 ont été comptabilisés, dont 383 pour la seule journée d'hier. 182 personnes de toutes les communes du pays sont touchées. C'est pour cela que je renouvelle la recommandation la plus importante du 17^e gouvernement : le respect des règles de confinement partout.

Dès le 6 septembre, date du premier cas identifié, nous avons décidé le confinement afin de protéger la population.

Vendredi 10 septembre, je vous faisais part du premier décès.

Dimanche 12 septembre, devant l'accélération des contagions et le possible engorgement de l'hôpital, le gouvernement collégial et la direction des opérations qui regroupent les 3 présidents de provinces, le président du Congrès, le président du Sénat coutumier et le haut-commissaire ont décidé de consacrer les hôtels à l'accueil des cas positifs asymptomatiques qui sont à surveiller ; de restreindre encore davantage la liste des commerces autorisés à recevoir du public, afin de limiter les contacts et les regroupements ; et depuis le lundi 13 septembre, nous avons pris un arrêté conjoint de l'État et du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie qui instaure un couvre-feu, de 21 heures à 5 heures, jusqu'au 27 septembre 2021.

Ces limitations à la liberté de circulation ont pour seule ambition de ralentir autant qu'il est possible la chaîne de transmission du variant Delta à un moment clé de sa propagation. En effet, il ne faut pas relâcher nos efforts.

Au vu de la situation sanitaire du pays, après consultation des experts locaux et des responsables des institutions, au nom du gouvernement collégial, nous avons décidé avec le haut-commissaire de prolonger le confinement strict de la population jusqu'au 4 octobre, à minuit.

Ce confinement doit permettre d'empêcher la propagation exponentielle du virus partout, car aucun lieu de notre pays ne sera épargné. Nous voulons ainsi protéger notre population afin qu'elle puisse recouvrir, nous l'espérons ardemment, progressivement à compter du 4 octobre une vie sociale qui permet à la Nouvelle-Calédonie de se relancer à nouveau.

Je veux le redire avec force. Ce combat, c'est le combat pour la vie. Il est difficile, car il est, dans ces circonstances, contre nos propres excès. Il demande beaucoup de sacrifices, mais c'est à ce prix que nous réussissons ensemble et de façon solidaire.

En effet, le virus ne circule pas seul, comme vous le savez, il se transmet d'individu à individu sans distinction, quels que soient, votre âge et votre état de santé.

Je le répète : chaque déplacement inutile, chaque contact non essentiel est susceptible d'accélérer la circulation du virus jusque dans les vallées les plus reculées de notre pays.

Plus que jamais, je vous redemande de respecter les gestes barrière et d'appliquer la distanciation ; je vous demande d'aller vous faire vacciner ou tester, car l'objectif est que nous soyons tous immunisés contre ce virus. Faites-le dans le respect strict de ces règles.

Quant aux règles de confinement liées à la propagation du virus que je viens d'évoquer jusqu'ici, elles restent exactement les mêmes.

Sur la vaccination, de nombreux débats ont cours sur les moyens et les méthodes utilisés dans cette bataille contre le virus et on peut le comprendre.

Mais nous devons nous rendre à l'évidence, la situation que nous endurons désormais confirme que la vaccination est le meilleur moyen, voire le seul aujourd'hui, de se protéger contre les formes graves du Covid-19 et donc, de préserver nos vies et nos capacités hospitalières du variant delta. Et je réinsiste là-dessus, la grande majorité des personnes décédées et celles qui sont réanimation n'est pas vaccinée.

C'est l'enjeu majeur de cette nouvelle phase de confinement pour que toute personne nécessitant une place en réanimation ait une chance de survie.

Depuis le début de la campagne, 120 815 personnes, soit 44,7 % de la population totale ont reçu leur première dose de vaccin, 78 637, seulement, bénéficient d'un schéma vaccinal complet soit 29 %.

C'est très nettement insuffisant. Le gouvernement demande donc un effort à chacun et une mobilisation collective, forte, des acteurs économiques et sociaux, ainsi que, des autorités politiques, administratives, coutumières, institutionnelles et religieuses pour maintenir un niveau de vaccination à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie de l'ordre de 5 000 injections par

jour sur les prochaines semaines. Ce chiffre nous l'avons réalisé régulièrement depuis deux semaines. Cela doit nous permettre, dès le 4 octobre, d'atteindre un taux de vaccination suffisamment élevé et d'envisager un retour progressif à la normalité.

À la tranche d'âge la plus exposée, celle qui a le plus de chance de développer une forme grave de la maladie, je parle des plus de 50 ans dont je fais partie : la moitié d'entre nous n'est pas vaccinée. C'est un sujet majeur d'inquiétude, car il n'y a pas d'autres moyens de nous protéger. Or, c'est notre vie qui est en jeu. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : la vaccination protège les plus âgés et les plus fragiles. La dose de rappel est désormais disponible pour les plus de 65 ans.

Aux plus jeunes, c'est vrai, les risques sont moins importants pour vous, à la condition d'être en bonne santé, sans facteurs aggravants, comme l'insuffisance rénale, le diabète ou l'obésité. Mais vous devez vous faire vacciner, car vous êtes un maillon de la chaîne de propagation du virus vers les plus faibles. Vous avez un devoir de solidarité et de reconnaissance envers vos proches comme il est de coutume chez nous.

Je voudrais dire que le gouvernement collégial en lien étroit avec toutes les institutions du pays et le Haut-commissaire est à pied d'œuvre tous les jours sept jours sur sept depuis le début de la crise.

Le dispositif général pour faire face à l'épidémie est en place :

- le dispositif de vaccination et de test se généralise partout ;
- l'accueil en milieu hospitalier, dans les centres médicaux des provinces est en place. L'accroissement des moyens est en étude en concertation entre les centres hospitaliers de la Nouvelle-Calédonie ;
- l'accueil en hospital est prévu pour environ 700 places dont 477 à Nouméa, 120 aux îles, 94 en province Nord. 80 personnes y sont déjà ;
- les ponts aériens entre les îles et la grande terre sont organisés ;
- le pont aérien avec la métropole va être revu pour opérer des vols dans les conditions d'un SAS rigoureux qui incluent la vaccination à l'entrée, les tests, la traçabilité et les contrôles ;
- les protocoles d'inhumation vont être présentés très vite aux autorités coutumières et aux maires pour que les opérations se déroulent dans les meilleures conditions de dignité, de respect des familles et des contraintes sanitaires ;
- la réserve calédonienne (700 personnes environ) est déjà mobilisée ;
- la continuité pédagogique est en place et continue de s'organiser pour couvrir toutes les parties de la Nouvelle-Calédonie. Dès la semaine prochaine, Madame Champmoreau ouvre des consultations avec les provinces, les enseignants, les parents, sur le calendrier scolaire de cette fin d'année 2021 qui est fortement perturbé ;
- les premières mesures de soutien économique seront présentées très vite au Congrès de la Nouvelle-Calédonie. Une concertation est en cours avec les acteurs. Les textes d'application de la délibération relative à l'obligation vaccinale et la mise en place d'un pass sanitaire en Nouvelle-Calédonie début octobre sont à l'étude.

Enfin, l'État a mis d'énormes moyens pour nous soutenir avec des tonnes de matériels en provenance de métropole, deux équipes médicales du RSMA, le transport aérien et la mise à disposition du centre militaire qui se trouve à l'Île des Pins. Je viens de faire la demande officielle auprès de l'État de renforts humains (300 personnes de plus), sur la base des premières préconisations des experts arrivés depuis mardi dernier.

Toutes les institutions travaillent de concert pour trouver des solutions aux multiples problématiques qui surgissent. Les autorités sanitaires, les établissements hospitaliers et les centres médico-sociaux, en particulier dans les îles, assurent un service exemplaire et dévoué aux centaines de malades déjà pris en charge. Votre investissement sans faille est d'un précieux réconfort pour nous tous.

Aux nombreux malades et à leurs familles, en particulier aux 211 patients hospitalisés dont 29 en réanimation, j'adresse tous nos vœux sincères de prompt rétablissement.

Et à vous tous et à vous toutes : le gouvernement collégial et les responsables des institutions de notre pays ont besoin de votre engagement pour traverser ensemble cette longue épreuve.

Je vous remercie.

* *

*